KASCIOPE

Science
Conférences
Culture
Débats
Expositions
Animations
Innovation

La Fête de la Science dans la Drôme

KASCIOPE

Sensibiliser, familiariser, partager
Gratuité, accessibilité et proximité

Du 21 au 24 octobre 2010

MODE D'EMPLOI

A destination des porteurs de projets

La Fête de la science : une initiative nationale, une organisation régionalisée, une coordination départementale

La Fête de la science est une manifestation nationale visant à rapprocher la population des sciences et des techniques.
Cette manifestation, initiée en 1992 par le Ministère délégué à la recherche, est fortement soutenue par les Régions dans son organisation.
En Rhône-Alpes, l'organisation régionale est assurée par le réseau des huit Centres de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) qui coordonnent les actions sur chaque département.
Dans la Drôme, elle est coordonnée par Kasciopé – CCSTI de la Drôme et soutenue par le Conseil général de la Drôme.

C'est la diversité et le nombre de partenaires, acteurs locaux de la culture scientifique et de la culture au sens large qui donnent à la Fête de la science son foisonnement de manifestations et son rayonnement : musées, CCSTI, centres de recherche, universités, collectivités locales, associations, établissements scolaires, bibliothèques, théâtres, industriels, pôles de développement économique et technologique, etc.

Kasciopé - C.C.S.T.I. de la Drôme
INEED-Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin
BP 16118 ALIXAN
26958 VALENCE cedex 9
Tél : 04.75.57.79.80 – Fax : 04.75.57.79.89
http://kasciope.org/

KASCIOPE

Science Culture Innovation
Conférences Débats Expositions Animations

Une semaine nationale qui met la Science à la portée de tous

Pour sa 18e édition et comme chaque année, l'enjeu de la Fête de la Science est de sensibiliser, familiariser, partager des connaissances auprès de l'ensemble des publics, aller à la rencontre des chercheurs, ingénieurs et techniciens, débattre sur les rapports entre sciences et société, explorer les technologies d'aujourd'hui et de demain… en proposant des **manifestations gratuites, accessibles et de proximité.**

Le monde d'aujourd'hui ne se conçoit pas sans la science et la technologie. Chacun bénéficie, au quotidien, de leurs innovations, se pose des questions, s'adapte à des situations nouvelles. Pour contribuer aux choix d'une société en perpétuelle évolution, pour comprendre son environnement, il faut pouvoir accéder à des informations scientifiquement avérées, dialoguer avec les chercheurs, entrer, par la pratique, dans la démarche scientifique. **La Fête de la Science s'adresse à tous, curieux, sceptiques ou passionnés.**

Toutes les sciences et techniques sont en fête et se célèbrent de multiples manières : expositions, visites de laboratoires, de sites naturels et industriels, rencontres entre jeunes et chercheurs, débats, conférences, cinéma, spectacles vivants...

Dans la Drôme, en 2010, ce sont plus de 47 animations qui se sont déroulées dans 14 communes du département, impliquant 60 chercheurs et ingénieurs.

Les thématiques nationales 2010

« biodiversité, bioéthique, quel défi pour l'avenir ? »

La biodiversité est essentielle au fonctionnement des systèmes vivants qui apportent à l'Homme, santé, richesse, nourriture et énergie. Dans ce tissu vivant, lorsqu'une espèce disparaît, c'est tout un cycle de vie qui est perturbé. 30% des espèces connues ont disparu depuis les années 1970.
En un demi-siècle, la population humaine a doublé et la plupart des consommations ont été multipliées par six. Par cette activité industrielle et économique excessive, l'Homme est un acteur majeur dans la destruction de la biodiversité sur Terre.

A travers la centaine d'actions que coordonnent les CCSTI sur leur territoire, l'objectif est de mobiliser les enseignants, les scolaires, les étudiants, les chercheurs, les scientifiques, le grand public pour prendre conscience de l'impact que l'Homme a sur la Nature et son éco-système.
Expositions, ateliers et conférences, autant de formes de médiation pour que chacun puisse comprendre l'importance de concevoir une utilisation durable des ressources que la Nature offre à l'Homme.

Kasciopé - C.C.S.T.I. de la Drôme
INEED-Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin
BP 16118 ALIXAN
26958 VALENCE cedex 9
Tél : 04.75.57.79.80 – Fax : 04.75.57.79.89
http://kasciope.org/

KASCIOPÉ

Science Conférences Culture Débats Expositions Animations Innovation

Pourquoi participer à la Fête de la science ?

Chacun, à sa manière, peut participer à cette manifestation. L'ensemble des membres de la communauté scientifique va à la rencontre du public, jeune et adulte de tous âges, pour échanger avec lui, parler de leurs recherches, présenter des « manips ». Le monde éducatif et culturel ouvre ses portes aux publics en présentant des animations aussi diversifiées qu'enrichissantes. Groupes ou PME-PMI, les entreprises et les industriels ont des savoir-faire méconnus du grand public et sont également des acteurs de la recherche à travers leurs programmes de recherche-développement. La présentation de leurs projets permet de souligner les liens existant entre science, recherche et développement économique.

La Fête de la science bénéficie en Rhône-Alpes d'une bonne notoriété et d'une forte participation du public. Dans la Drôme, 8 500 visiteurs dont 4 500 scolaires ont participé à la Fête de la science en 2009.

Cette manifestation constitue donc un contexte favorable pour :

- ✓ partager et échanger vos savoirs et savoir-faire, et également communiquer la passion que suscite pour vous votre projet scientifique, technique ou industriel ;
- ✓ élargir le champ de votre activité culturelle et/ou promouvoir, accentuer la notoriété d'une de vos manifestations culturelles dans le champ des sciences et des techniques ;
- ✓ s'intégrer dans un réseau d'acteurs (associations, institutions culturelles, MJC, clubs de sciences, organismes de recherche, universités, entreprises, collectivités locales,…) investis dans une démarche d'échange, de partage et ainsi initier et poursuivre de nouvelles collaborations ;
- ✓ bénéficier d'une communication à l'échelle départementale, régionale et nationale.

Quel est le rôle de la coordination départementale ?

La coordination départementale est prise en charge par le Centre de culture scientifique du territoire – dans la Drôme, Kasciopé.
La mission de Kasciopé consiste à faire émerger les projets des différents acteurs, dans un souci d'animation et d'équilibre entre les territoires afin de favoriser l'accès à tous à la culture scientifique, à accompagner les porteurs de projets et les conseiller dans leur réalisation et mise en place, à étudier et participer à la labellisation des projets et à communiquer sur l'ensemble des événements de la manifestation.

Par ailleurs Kasciopé organise l'inauguration départementale (date et lieu à définir).

La charte de déontologie de la manifestation - Règles de labellisation

Les porteurs de projet définissent et prennent en charge leur manifestation (inscriptions, organisation, etc.). Les projets doivent s'inscrire dans le champ de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) et répondre aux règles de labellisation du Ministère de la Recherche et de la coordination régionale :

- ✓ **le principe de gratuité** : ne peuvent être labellisées « Fête de la Science » que les opérations gratuites pour tous les publics. Toute vente est interdite sur les sites, à l'exception de produits à caractère culturel ou

Kasciopé - C.C.S.T.I. de la Drôme
INEED-Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin
BP 16118 ALIXAN
26958 VALENCE cedex 9
Tél : 04.75.57.79.80 – Fax : 04.75.57.79.89
http://kasciope.org/

éducatif dans le domaine des sciences et technologies (le porteur de projet devra au préalable obtenir l'accord de la coordination régionale).

- ✓ **le principe de validation :** chaque projet doit inclure l'implication d'un ou de plusieurs scientifiques référents sur le projet et garant de la qualité des informations scientifiques véhiculées. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité, les porteurs de projets et leurs référents scientifiques sont invités à vérifier le caractère impartial de l'information donnée au public et l'équilibre des interventions.
- ✓ **le principe d'accessibilité :** les actions se doivent d'être compréhensives et à la portée de tous. D'autre part, les actions doivent être accessibles et ouvertes à un maximum de personnes. Par exemple, les actions se déroulant dans des établissements scolaires doivent également être ouvertes, dans la mesure du possible, au grand public.
- ✓ **le principe d'originalité :** La Fête de la Science doit être l'occasion de présenter un événement inédit et spécifique à la manifestation.

Une double labellisation :

Labellisation scientifique : par un comité d'experts scientifiques régional
Pour être labellisé « Fête de la science » et être inscrit dans les programmes départemental et national, chaque projet est validé par un comité d'experts scientifiques régional. Kasciopé rassemble les dossiers d'inscription du département de la Drôme et les transmet au comité scientifique pour étude (contenu scientifique, respect des objectifs de la Fête de la science…).

Labellisation culturelle : par le centre de culture scientifique départemental (Kasciopé)
Chaque projet est également étudié par Kasciopé (qui peut être rejoint par d'autres acteurs culturels) : qualité et forme de la médiation, accessibilité et ouverture à différents publics, transdisciplinarité, créativité, mise en débat, facilité d'échanges, dimension conviviale, mise en contexte culturel, historique, économique…

Quel projet ?

Vos projets peuvent être **de nature très diverse** : exposition, conférence-débat, atelier de pratique scientifique, animation (soirée d'observation du ciel, sorties découvertes, lecture de paysages, etc.), village des sciences, théâtre et cinéma scientifiques, opérations portes ouvertes, accueil de chercheurs dans les classes, jeux et expériences…Il peut être destiné à un public jeune, scolaire, tout public ou public adulte.

Vos projets peuvent avoir lieu :
- ✓ dans votre structure,
- ✓ dans celle d'un de vos partenaires (ex : film dans une salle municipale, etc)
- ✓ ou encore au Village des sciences.

Kasciopé se tient à votre disposition pour vous **accompagner** dans votre projet : définition, lieu, mise en relation avec des partenaires ou intervenants potentiels, personnes référentes, mise à disposition d'outils culturels (documentation, films, expositions, ateliers), soutien en médiation scientifique.

Kasciopé - C.C.S.T.I. de la Drôme
INEED-Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin
BP 16118 ALIXAN
26958 VALENCE cedex 9
Tél : 04.75.57.79.80 – Fax : 04.75.57.79.89
http://kasciope.org/

Comment déposer un projet ?

Les projets doivent être déposés impérativement **via le site Internet national du ministère : www.fetedelascience.fr avant le 29 mai.** Le site Internet est ouvert à partir du 6 avril.

Voir la procédure d'inscription en annexe 2.

Communication & information

La communication générale autour de la Fête de la Science est du ressort de la coordination régionale et départementale. Kasciopé réalise, diffuse le programme départemental et gère la communication générale de l'événement dans sa dimension départementale (diffusion des outils de communication auprès des porteurs de projets et structures relayant l'information, relations presse). Kasciopé diffuse également le programme à tous les établissements scolaires du département.

Chaque porteur de projets doit assurer la communication sur son territoire auprès des offices de tourisme, mairies, institutions culturelles…Pour cela du matériel est mis à disposition.

Contact
Jean-Christophe Groléas
04 75 57 79 82
jc.groleas@kasciope.org

Kasciopé - Science & Culture, Innovation en Drôme
Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle
INEED Rovaltain TGV
1, rue Marc Seguin - BP 16118 Alixan
26958 Valence Cedex 9

Les outils de communication communs
La coordination départementale met à la disposition de chaque porteur de projet divers supports de communication : programme départemental, affiche (40x60cm), affiche A3, affiche A3 avec grand espace repiquable, affiche Decaux (1m50x1m80), calicot (banderole) et jaquette (format A4).

Les outils de communication développés par les porteurs de projet
Les porteurs de projet qui éditent leurs propres supports de communication doivent :

- ✓ Rappeler que leur opération s'inscrit dans le cadre de la Fête de la science : manifestation nationale soutenue par le Ministère de la Recherche, le Conseil régional Rhône-Alpes et le Conseil général de la Drôme, coordonnée par le CCSTI de la Drôme – Kasciopé.
- ✓ Donner le contact de la coordination départementale
- ✓ Faire apparaître les logos obligatoires (fournis sous forme de « Pack communication »)

Si des porteurs de projets possèdent des contacts privilégiés ou sont directement sollicités par les médias, il leur est demandé :
- De tenir informer Kasciopé, coordinateur départemental,
- De situer les projets dans le contexte global de la Fête de la Science.

Aspects financiers

Le Ministère à la Recherche, la Région et le Conseil général apportent un soutien financier à la Fête de la science, utilisé en grande partie pour l'édition des outils de communication et leur diffusion.
Une partie du budget est réservé au **soutien financier des projets**. La demande d'aide est formulée auprès de la coordination départementale et est obligatoirement accompagnée d'un budget prévisionnel.
Les fonds provenant de subventions de l'Etat, de la Région Rhône-Alpes et des collectivités locales, Kasciopé suit les règles de fonctionnement associées à ces subventions et suivies par les autres coordinations départementales soit :

- subvention maximum pouvant être attribuée : 50 % du budget de l'opération ;
- pas de subvention aux collectivités locales (soutenues par ailleurs).

Voir la procédure pour demander et percevoir une aide financière en Annexe 3.

Kasciopé - C.C.S.T.I. de la Drôme
INEED-Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin
BP 16118 ALIXAN
26958 VALENCE cedex 9
Tél : 04.75.57.79.80 – Fax : 04.75.57.79.89
http://kasciope.org/

KASCIOPE

Fête de la Science 2010 - Drôme
INSCRIPTION D'UN PROJET

Annexe 2

Inscription obligatoire sur www.fetedelascience.fr

Vous retrouverez le mode d'emploi détaillé en téléchargement sur le site Internet de la Fête de la science.

1re étape : création d'un compte

Pour les nouveaux participants : Sur www.fetedelascience.fr cliquez sur « porteurs de projets » puis sur « créer un compte et déposer un projet ». Vous aurez alors à compléter une fiche d'identité (structure et contacts). **Veillez à bien mettre un mail correct : ce sera votre identifiant !** Vous recevrez alors immédiatement sur votre messagerie électronique un lien pour confirmer votre inscription.

Attention, pour TOUS les participants 2008, ne créez pas de nouveau compte : il suffit de vous reconnecter avec votre mail (identifiant) et votre mot de passe. Si vous avez oublié votre mot de passe, entrez votre mail et cliquez sur "mot de passe oublié", vous le recevrez automatiquement sur votre messagerie. Si vous n'arrivez pas à retrouver le mail utilisé pour l'identifiant ou s'il ne fonctionne pas ou si vous n'avez pas fait vous-même l'inscription de votre projet 2008, il suffit de nous contacter, une procédure simple permettra de retrouver votre identifiant ou de le modifier.

2ème étape : première définition simplifiée de votre projet

Pour ceux qui ont créé un compte : Cliquer sur le lien reçu par mail, vous arrivez sur une page du site de la fête de la science pour déposer un projet.
Pour les participants 2008 : Connectez vous (identifiant et mot de passe). Cliquez sur l'onglet « Gestion de projets ». Vous pouvez alors reprendre un projet 2008 et le modifier pour 2010 en choisissant « A partir d'un projet de l'année précédente » puis « Reconduire ce projet ». Attention : bien mettre à jour les contacts et infos utiles ! Vous pouvez également créer un nouveau projet.

Lorsqu'un compte a été créé, vous pouvez vous reconnecter sur le site régulièrement pour modifier votre projet et suivre son évolution :
Identifiant = mail
Mot de passe = mot de passe choisi

Attention : Les informations demandées lors de la définition d'un nouveau projet ne sont pas complètes : **c'est une première définition simplifiée ! Il faudra impérativement le compléter par la suite.**

Descriptif court (100 caractères maximum) = phrase d'accroche, chapeau, sous-titre...
Par la suite seulement, vous aurez à remplir un descriptif complet (1000 caractères maximum) qui sera utilisé pour l'expertise mais également visible par le public sur le site Internet.

A la Question : « Votre projet se déroule-t-il sur plusieurs lieux ou bien comporte-t-il des actions de natures différentes ? », Répondez :
- OUI : si vous avez un projet global dans lequel s'insèrent plusieurs actions (par exemple, une exposition, un atelier, une conférence, un film...) qui **doivent toutes avoir un lien entre elles** (autour d'une même

Kasciopé - C.C.S.T.I. de la Drôme
INEED-Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin
BP 16118 ALIXAN
26958 VALENCE cedex 9
Tél : 04.75.57.79.80 – Fax : 04.75.57.79.89
http://kasciope.org/

thématique ou un cycle de conférences ou une opération du type « le lycée fête la science » ou une portes ouvertes avec plusieurs actions...)**.** Les actions peuvent être pour des publics différents (tout public / scolaires), à des dates et horaires différents ou sur des lieux différents. Vous aurez à remplir un descriptif générale du projet puis remplir les informations utiles pour chaque action qui s'y rattache.
- NON : si vous menez plusieurs actions différentes indépendantes les unes des autres. Il faut dans ce cas créer plusieurs projets. Par exemple : une sortie dans la semaine et un stand au village des sciences.
Attention : Si vous souhaitez rajouter plus tard une action à votre projet (comme un atelier à une expo), il faut obligatoirement répondre oui à cette question, sinon il faut supprimer le projet et refaire la procédure. ***Si hésitation, contactez nous !***

A la fin de cette 2ème étape, vous avez « INITIALISE » votre projet. Vous pouvez dès lors vous connectez autant de fois que nécessaire (muni de votre adresse mail et de votre mot de passe donné lors de l'inscription). Vous accédez alors à votre « tableau de bord » qui liste vos projets. Vous pouvez compléter, modifier voire même supprimer votre projet ou ajouter un autre projet, **jusqu'à la date limite fixée au 29 mai.**

3ème étape : définition définitive de votre projet

Directement à la suite de cette 2ème étape complétez votre projet en cliquant sur « compléter votre projet… » ou reconnectez vous plus tard pour le compléter **afin de le SOUMETTRE** à la coordination. Vous avez alors à remplir :

- « descriptif complet » : sert à l'expertise mais également visible par le public sur Internet donc pensez à le rendre attractif !
- **référent scientifique : obligatoire pour la labellisation de votre projet** (professeur référent dans le cas d'un établissement scolaire, conseiller technique ou scientifique de votre projet…)
- matériel de communication souhaité parmi : affiches A3 départementales, affiches A3 repicables, affiches 40x60 avec bandeau, affiches Decaux grand format, banderoles (=calicot), chemise (jaquette), programmes départementaux. Rappel : vous devez assurer grâce à ce matériel la **communication sur le site ouvert au public mais aussi sur votre zone géographique** (hors valence) !
- dates et horaires pour scolaire ou tout public

Contact
Jean-Christophe Groléas
04 75 57 79 82
jc.groleas@kasciope.org

Kasciopé - Science & Culture, Innovation en Drôme
Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle
INEED Rovaltain TGV
1, rue Marc Seguin - BP 16118 Alixan
26958 Valence Cedex 9

Dans le cas d'un projet "multi-actions" : compléter les informations utiles pour chaque action qui s'affiche dans un onglet.

Les modifications

Toute modification de texte se fait en cliquant sur le pictogramme en forme de crayon avec la mention « éditer » qui s'affiche. Tout ajout d'organisateurs, de partenaires, d'horaires… se fait en cliquant sur le pictogramme « + » avec la mention « ajouter » qui s'affiche.

Le budget

L'onglet "budget" est également obligatoire à remplir avec les dépenses et recettes prévisionnelles.

Si vous demandez une aide financière, la mention par Internet ne suffit pas, il faut nous retourner impérativement la fiche budget accompagnée d'une demande officielle signée du représentant légal de la structure (voir annexe 3).

A la fin de cette 3ème étape, vous avez «SOUMIS » votre projet.

Vous devez soumettre vos projets avant le 29 mai dernier délai. Une fois soumis vous ne pouvez plus le modifier. Pour toutes modifications éventuelles, nous contacter.

4ème étape : le suivi de la labellisation

Votre projet à l'état « soumis » sera ensuite étudié par Kasciopé, puis RETENU par la coordination départementale (Kasciopé) qui le présente alors aux experts pour être LABELLISE "Fête de la science". Vous pouvez suivre l'évolution de l'état de votre projet en vous reconnectant. Vous serez également tenu informé automatiquement par mail.

Kasciopé - C.C.S.T.I. de la Drôme
INEED-Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin
BP 16118 ALIXAN
26958 VALENCE cedex 9
Tél : 04.75.57.79.80 – Fax : 04.75.57.79.89
http://kasciope.org/

KASCIOPE

Science
Conférences
Culture
Débats
Expositions
Animations
Innovation

Fête de la Science 2010 – Drôme
AIDE FINANCIERE

Annexe 3

La demande

La fiche budget dûment remplie doit être retournée auprès de la coordination départementale Kasciopé **avant le 29 mai 2010**, accompagnée d'une lettre de demande de subvention indiquant le montant de l'aide que vous sollicitez auprès de la coordination départementale. La fiche budget et la lettre doivent être signées du représentant légal de la structure.

La commission finance, émanant du Comité Drôme, étudie tous les budgets prévisionnels des projets, établit une répartition des aides financières en tenant compte des critères de labellisation du Ministère, de l'avis des experts et de l'enveloppe budgétaire disponible et transmet les réponses aux porteurs de projet.

Comment percevoir l'aide financière attribuée ?

Suite à la Fête de la Science, vous devez impérativement transmettre à la coordination avant le 1er décembre 2010 :

- le bilan financier de l'opération (bilan équilibré, où figurent les dépenses et les recettes)
- une facture adressée à Kasciopé et dont le montant correspond à la subvention attribuée

Ces deux pièces doivent être signées du responsable de la structure (et/ou du trésorier).
De plus, il faut avoir transmis à la coordination générale les informations générales (fréquentation, bilan de l'opération, la fiche d'évaluation et coupures presse).

Quand percevrez-vous l'aide financière attribuée ?

La coordination régionale collecte les subventions obtenues de l'Etat, de la Région et des éventuels autres partenaires financiers avant de les reverser aux coordinations départementales, qui ne les redistribuent qu'une fois qu'elles les ont perçues.
Aussi vous ne percevrez la subvention qu'après la manifestation, et vraisemblablement plusieurs mois après.

Kasciopé - C.C.S.T.I. de la Drôme
INEED-Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin
BP 16118 ALIXAN
26958 VALENCE cedex 9
Tél : 04.75.57.79.80 – Fax : 04.75.57.79.89
http://kasciope.org/

Science
Conférences
Culture
Débats
Expositions
Animations
Innovation

KASCIOPE

Kasciopé - CCSTI de la Drôme

Annexe 4

Coordinateur de la Fête de la Science dans la Drôme

KASCIOPE

Dans un monde où la science et la technologie nous engagent profondément, modifient nos manières de vivre et de penser, il est indispensable de mettre en place une approche critique de l'information. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'action de Kasciopé.

Kasciopé, centre de culture scientifique, technique et industrielle de la Drôme a pour mission de diffuser la culture scientifique auprès de tous les publics et notamment auprès des jeunes, de faire découvrir la science et ses enjeux à tous, de partager les savoirs en dehors de l'école, d'éduquer à une citoyenneté active, de créer des débats science-société.

Kasciopé bénéficie du label "Science et Culture, Innovation" du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Les activités principales de Kasciopé sont :

- se poser en « tête de réseau territorial », chargée d'animer le réseau de culture scientifique, technique et industrielle à l'intérieur du département ;

- être un acteur de la médiation scientifique, technique et industrielle et du dialogue science-société : remplir le rôle de médiateur entre le monde de la recherche et de l'innovation et l'ensemble des composantes de la société ;

- avoir un système d'organisation leur permettant d'atteindre ces objectifs : assurer une bonne gestion des ressources humaines et financières, définir et mettre en œuvre des actions de culture scientifique et technique dans le cadre d'une stratégie claire et solide.

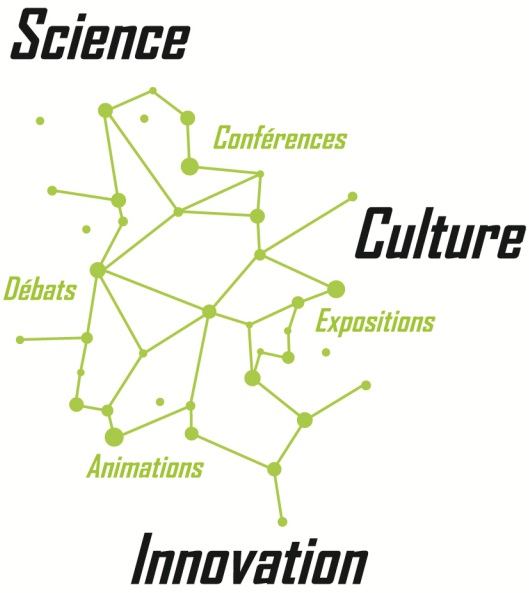

Toutes les actions de Kasciopé sont menées avec des partenaires locaux, ce qui permet de proposer une programmation riche et diversifiée.

Quelques exemples :

- des manifestations telles que la Fête de la science (à l'automne) ou les Exposciences (tous les deux ans, au printemps)
- des expositions sur des thèmes variés : « Vous avez dit radioprotection ? », « Le développement durable en recherche », « Les Fils d'Ariane », « Coulisses de l'aéronautique » …

Kasciopé - C.C.S.T.I. de la Drôme
INEED-Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin
BP 16118 ALIXAN
26958 VALENCE cedex 9
Tél : 04.75.57.79.80 – Fax : 04.75.57.79.89
http://kasciope.org/

- des ateliers – animations scientifiques (auprès des écoles) – exemples : « Des VOLCANS et des PLAQUES », « La classifications des vertébrés », « Police Scientifique & Science en Scène… de Crime ! », …
- des cafés des sciences : « L'agriculture peut-elle être durable ? », « L'eau : crise ou pénurie ? », « Santé publique et polluants ? », « Mangeons-nous si mal que ça ? »…
- des conférences : « Le cerveau, organe de la mémoire », « Nanatechnologie et risque environnemental », « Le pétrole, quelle histoire ! »…
- des actions d'accompagnements : participation à la réalisation d'un court métrage d'animation avec la Maison des Adolescents et l'Equipée « La véritable histoire du Chihuahua… ou presque ! »

Kasciopé - C.C.S.T.I. de la Drôme
INEED-Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin
BP 16118 ALIXAN
26958 VALENCE cedex 9
Tél : 04.75.57.79.80 – Fax : 04.75.57.79.89
http://kasciope.org/